

L'énergie

des formes nouvelles d'énergie et un budget de 20 millions de dollars a été prévu, à même celui de Petro-Canada, afin d'en couvrir les coûts de démarrage. En ce moment, nous interviewons les candidats à la direction de cette nouvelle société qui devrait voir le jour dans un avenir prochain.

A propos de Petro-Canada, je tiens à mentionner que l'une des premières choses que nous avons faites lorsque nous avons repris le pouvoir a été de rassurer la population canadienne en lui faisant savoir que le gouvernement appuyait sans réserves Petro-Canada. Nous avons l'intention de faire de Petro-Canada un rouage encore plus important de notre politique énergétique. Dès notre arrivée au pouvoir, nous avons réinscrit au budget de cette société les 80 millions de dollars que les conservateurs avaient supprimés après leur entrée en fonction.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: La société Petro-Canada s'est montrée très dynamique dès qu'elle a compris qu'elle pouvait compter sur l'appui et sur la confiance du gouvernement. Elle a annoncé, au cours des dernières semaines, qu'elle allait collaborer avec la société Alberta Gas Trunk Line à la réalisation d'une quatrième usine de transformation des sables bitumineux qui va coûter dix milliards de dollars. Il s'agit du premier projet de mise en valeur des sables bitumineux entièrement dominé par des capitaux canadiens. Il sera réalisé grâce à l'initiative conjointe de Petro-Canada et de l'Alberta Gas Trunk Line Company.

Petro-Canada a également annoncé au cours du mois de juin la mise en œuvre de trois programmes de forage dans la mer du Labrador. Petro-Canada, toujours, dirige un certain nombre d'autres compagnies qui sont en activité dans cette région reculée la plus prometteuse de toutes les autres régions éloignées.

Maintenant, je voudrais dire un mot du prix du pétrole et du gaz. Certains de mes collègues en ont déjà parlé. J'ai dit que notre objectif était de fixer un prix établi au Canada permettant aux Canadiens de profiter d'un tarif uniforme bien inférieur aux cours pratiqués à l'échelle internationale.

J'ai également dit au mois de mars que pour atteindre ce but, j'avais l'intention d'invoquer à l'égard du projet d'exploitation des sables bitumineux et plus particulièrement du projet Syncrude, la clause de force majeure afin d'établir un prix de revient que les consommateurs canadiens devront payer pour ce pétrole, ce qui rendra de plus en plus impérieux de fixer un cours qui traduise le coût économique réel de la mise en valeur de nouveaux gisements de pétrole.

Lors de mes entretiens à ce sujet avec le gouvernement de l'Alberta, j'ai dit que nous continuons à verser les indemnités pétrolières c'est-à-dire les subventions prévues aux termes des ententes précédentes, pour combler l'écart avec le cours international. Cependant, il y a une autre question, qui est probablement plus importante que la question des prix, elle-même reliée au problème auquel s'adresse la motion, soit celui de la sécurité des approvisionnements, et c'est celle de l'économie d'énergie car la grande lacune de la politique de l'ancien gouvernement conservateur c'est qu'elle se fondait presque exclusivement sur les prix. Elle était ce que j'appellerais la politique du coup de massue: taxer assez le consommateur pour qu'il n'ait plus les moyens d'acheter l'essence dont il a besoin.

En fait, il y a bien d'autres moyens de résoudre le problème, notamment l'économie de pétrole et aussi les nouvelles sources d'énergie pour le remplacer. Depuis notre accession au pouvoir il y a quelques mois, j'ai déjà annoncé certaines des décisions que nous avons prises pour inciter les Canadiens à utiliser d'autres formes d'énergie que le pétrole. En mai dernier, j'ai annoncé que le gouvernement avait pour politique et objectif de ramener la consommation de pétrole dans les secteurs résidentiel, industriel et commercial à 10 p. 100 de toute l'énergie utilisée. Les politiques existantes et celles que nous annoncerons prochainement nous permettront de réaliser cet objectif dans la plupart des secteurs consommateurs de pétrole d'ici une dizaine d'années.

En ramenant notre consommation de pétrole à 10 p. 100 de toute l'énergie consommée, nous économiserions environ 150,000 barils de pétrole par jour dans chacun des secteurs résidentiel et industriel, et 75,000 barils dans le secteur commercial, soit en tout 375,000 barils de pétrole par jour. Actuellement, la consommation de pétrole dans ces secteurs équivaut à 32 p. 100 de toute l'énergie consommée. Je suis persuadé que nous pouvons, sans nuire à l'industrie et aux consommateurs canadiens, atteindre cet objectif de 10 p. 100 avant la fin de la décennie.

Nous avons également signalé dans le discours du trône que nous favorisons la construction, dans les plus brefs délais, d'un gazoduc pour desservir Québec et les provinces de l'Atlantique. *[Français]*

J'ai déjà eu l'occasion d'annoncer durant les semaines qui ont précédé la motion d'aujourd'hui la décision du gouvernement d'approuver la recommandation qui lui avait été faite par l'Office national de l'énergie, de favoriser la réalisation, de permettre la construction immédiate d'un gazoduc qui desservira l'ensemble du Québec; la première partie de ce gazoduc devra se rendre jusqu'à la ville de Québec, et ensuite il y aura divers embranchements qui permettront de desservir l'ensemble de la province et qui permettront aux citoyens du Québec de bénéficier de la consommation du gaz naturel plutôt que de l'huile qui coûte tellement plus cher pour le chauffage.

[Traduction]

Nous avons également signalé que le prolongement du pipeline jusque dans les provinces Maritimes demeure la solution que préfère le gouvernement actuel et nous sommes entrés en contact avec les parrains du projet pour revoir les réserves exprimées par l'Office national de l'énergie et constater quelles autres mesures sont nécessaires pour s'assurer que les provinces Maritimes auront des approvisionnements qui leur permettront de répondre à leurs besoins, qu'il s'agisse du gaz en provenance de l'Ouest ou de celui en provenance de nouveaux gisements dans la région de l'île de Sable.

Ces mesures de rechange qui ont déjà été annoncées ne sont que quelques-unes parmi bien d'autres et je voudrais en mentionner une qui est d'une grande importance. Je veux parler d'une meilleure utilisation du mazout au Canada. En mai dernier, j'ai annoncé que j'étais arrivé à un accord avec cinq raffineries qui ont consenti à améliorer les installations à leurs usines afin de pouvoir mieux utiliser environ 125,000 barils de mazout. On produira ainsi non seulement du fuel de première qualité, notamment de l'essence ou du mazout au lieu d'excédents superflus de fuel lourd, mais on pourra aussi faire place au gaz naturel et en somme utiliser plus efficacement l'ensem-